



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02724

Numéro SIREN : 504 431 362

Nom ou dénomination : SFC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2017 sous le numéro de dépôt A2017/006074

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**



4833915

Dénomination : SFC GROUPE
Adresse : 18 avenue Félix Faure 69007 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 2008B02724
n° d'identification : 504 431 362

n° de dépôt : A2017/006074
Date du dépôt : 22/02/2017

Pièce : Ordonnance du Président



4833915

1701395

REQUETE

AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON,

Le soussigné :

Monsieur David HUMBERT agissant en qualité de Président du Directoire de la Société SFC GROUPE,
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 6 000 000 euros,
Dont le siège est à LYON 69007 18 Avenue Félix Faure, 69007 LYON,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 504 431 362,

A l'honneur de vous exposer que :

le capital de la société sus désignée est divisé en (591 562) actions
La Société SFC GROUPE envisage de réaliser une augmentation de son capital social au moyen d'apport de 281 titres de la société FIDUCIAIRE CENTREX, SAS au capital de 910 000 euros, dont le siège est situé à LYON 69007 18 Avenue Félix Faure, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 318 974 847.

♦ Ces apports seraient effectués par :

La société NTH ,
société à responsabilité limitée au capital au capital de 5 000 euros,
dont le siège social est à LYON 69007, 18 Avenue Félix Faure,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 807 443 015.

La société ARAMIS
SARL au capital de 75 000 euros,
dont le siège social est 18 Avenue Félix Faure, 69007 LYON,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 798 386 538,

♦ que l'évaluation des apports en nature doit faire l'objet de rapports établis par un Commissaire désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce du siège de la société intéressée.

En conséquence, le soussigné requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de désigner :

- ☐ **SOFAGEC**
- ☐ **35 Avenue du Général De Gaulle**
- ☐ **69110 SAINET FOY LES LYON**

Ayant pour mission :

- ❑ de vérifier et d'évaluer les apports en nature susvisés,
- ❑ d'établir un rapport de ses vérifications et évaluations.

Etant précisé :

- ❑ que le cabinet SOFAGEC a effectué une mission précédente de commissariat aux apports de titres de la société FIDUCIAIRE CENTREX à la société SFC GROUPE (décembre 2015).

20 FEV. 2017

Le président
Monsieur David HUMBERT

, ,

0 0 0 0 0 0



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Michel THOMAS, Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société SFC GROUPE SA, sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON RCS Lyon 504 431 362 représentée par la société FIDUCIAIRE CENTREX SFC 18 avenue Félix Faure 69007 LYON.

Tendant à voir désigner un commissaire aux apports dans le cadre d'une augmentation de son capital social pour apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à son profit.

Vu les dispositions des articles L.225-147, R.210-19, R.225-7 et R.225-136 du code de commerce ;

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

La société SOFAGEC
35 avenue Général de Gaulle 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Inscrite sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

avec mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature envisagés.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 20/02/2017

Le Greffier
Yves MOULIN

Le Président
Michel THOMAS

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.58 € TTC (23.07 € HT – 4.61 € TVA – 5.9 € débours)



Copie certifiée conforme
sur pages

